



## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Egon Werlen (suppl.), CSPO, Madeline Heiniger, AdG/LA, et Thomas Birbaum (suppl.), PLR
<b>Objet</b>	Etude sur les compétences des élèves du secondaire en matière d'utilisation des ordinateurs et des technologies de l'information (ICILS 2013)
<b>Date</b>	15.06.2018
<b>Numéro</b>	3.0405

---

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) changent notre manière d'apprendre, de travailler et de communiquer. Nos vies privée et professionnelle sont ainsi toujours plus soumises au développement de ces outils. L'école, de son côté, n'échappe pas à cette évolution et il lui revient de soutenir l'apprentissage des compétences permettant l'utilisation des ordinateurs pour la recherche d'information, la création de contenus et la communication.

Menée en 2013 conjointement dans plus de vingt pays, l'étude internationale sur l'alphabétisation informatique et informationnelle (ICILS selon l'acronyme anglais) a évalué les compétences informatiques et informationnelles des élèves de 8<sup>e</sup> année HarmoS. Pour notre canton, la Haute école pédagogique (HEP-VS) ainsi que la Haute école spécialisée à distance Suisse (HESD) ont participé à cette recherche en intégrant un consortium composé d'autres institutions universitaires suisses. Si divers problèmes, dont certains plutôt méthodologiques, ont empêché la publication d'un rapport national décrivant l'ensemble des résultats, il faut retenir que notre pays se classait au 9<sup>e</sup> rang des participants, le recours aux technologies de l'information et de la communication étant, à cette date, jugé dans la moyenne, que ce soit dans le contexte scolaire ou dans le temps libre. Les principaux résultats de l'enquête internationale ont été présentés en 2015 au Service de l'enseignement.

Dans le courant de l'année 2016, la HESD ayant décidé, faute de moyens, de ne pas poursuivre son engagement dans cette recherche, c'est la HEP-VS qui a analysé les données cantonales. Une note d'information traitant des compétences des élèves valaisans dans les technologies de l'information et de la communication a ainsi été rédigée. Le Service de l'enseignement en a pris connaissance au début de l'année 2017. La publication des résultats basés sur des données récoltées dans une période peu propice à la prise d'information en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le CO, à l'introduction du PER et d'une nouvelle grille horaire, n'a pas été jugée pertinente. La note d'information sur les données cantonales, disponible sur demande auprès de la HEP-VS, a cependant été prise en compte dans les recommandations émises par l'enquête menée en octobre 2017 par le Centre ICT-VS sur l'état des lieux de l'équipement et de l'assistance informatique dans la scolarité obligatoire.

Conséquences financières en francs : aucune

Conséquences sur le personnel en EPT : aucune

Conséquences sur la RPT : aucune

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Il est proposé l'acceptation du postulat.

**Lieu, date** Sion, le 13 mars 2019